

Comité technique d'administration Centrale (CT AC) du 19 octobre 2016

Présidence : Arnaud Roffignon, Secrétaire général adjoint

Voici les points abordés à l'ordre du jour du CT AC que SUD Culture tient à souligner :

1. Projet d'organigramme de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP)

La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine est un service réparti actuellement sur 3 sites : Charenton, fort de Saint-Cyr à Montigny-le-Bretonneux et l'immeuble des Bons Enfants.

Pourquoi un nouvel organigramme ?

SUD Culture s'est fait le porte-parole d'interrogations que se posent les agents. Ces interrogations concernent le nouvel organigramme qui s'inscrit en dehors d'un véritable projet scientifique et culturel : pour quoi faire ? Avec qui ? Comment ?

Une absence d'unité fonctionnelle entre les sites

Ce nouvel organigramme fait apparaître une désarticulation fonctionnelle entre les entités physiques de Charenton et de Saint-Cyr, dans la mesure où des fonctions cruciales comme celles des services administratifs, informatiques et de la régie ne sont pas transversales, mais rattachées d'un côté au secrétariat général et de l'autre à un département. Cette absence de transversalité et de mutualisation contribue au sentiment d'abandon déjà existant des agents affectés au fort de Saint-Cyr.

Et la maintenance du fort de Saint-Cyr ?

Cette nouvelle organisation ne règle pas du tout les questions liées au bâtiment de Saint-Cyr qui connaît actuellement de nombreux problèmes d'entretien (climatisation, centrale incendie, travaux, entretien courant). Le suivi de travaux est aujourd'hui confié à un membre de l'équipe de documentation du fait du non remplacement du responsable des travaux !

Et l'avenir du fort de Saint-Cyr ?

Le sentiment d'inquiétude sur l'avenir du bâtiment et de sa gestion est d'autant plus grand que la perspective du départ des collègues de la Sous-direction des systèmes d'information (Secrétariat général) implantés actuellement dans un autre bâtiment du fort, est proche dans le cadre du projet CAMUS.

Des répercussions sur les conditions de travail de nombreux agents

Lors du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail d'Administration Centrale (CHSCT AC) du 29 septembre 2016, **SUD Culture** a attiré l'attention et les a répétées sur les conséquences du projet d'installation de la documentation des immeubles sur le site de Charenton. Ce projet s'inscrit dans l'organigramme avec la fusion de la documentation des Immeubles (Bons-Enfants) et la documentation des objets mobiliers (Charenton). Il n'est pas sans répercussions sur les conditions de travail de nombreux agents, qu'il est urgent d'analyser et de prendre en compte :

- **l'équipe des agents** qui gère ces archives aux Bons Enfants

L'administration précise que le déménagement n'aura pas lieu avant l'été 2017.

SUD Culture insiste sur la nécessité de réaliser un véritable accompagnement pour l'ensemble de l'équipe.

- **les agents de la SDMHEP** qui sont les utilisateurs réguliers des dossiers.

Le transfert à Charenton des dossiers de protection immeubles soulève des questions quant à l'utilisation des dossiers par les bureaux de la SDMHEP.

- **les agents de la MAP** : quelle organisation pour la gestion et la consultation de ces dossiers au quotidien ?

Les agents du service de documentation ne souhaitent pas devenir des agents dont une partie du temps sera consacrée à photocopier ou scanner des dossiers. Il n'est pas non plus envisageable d'envoyer des dossiers par navette alors que la salle de lecture de Charenton est prévue pour la consultation.

L'inquiétude règne aussi sur la baisse des effectifs (en raison des départs en retraite non remplacés), les départs successifs récents (secrétaire générale, bibliothécaire restée quelques mois seulement, comptable...), les agents isolés débordés (à la bibliothèque, à la planothèque) et les difficultés de recrutement.

L'organigramme a été diffusé sans les fiches de poste. Comment envisager une organisation fonctionnelle du travail dans ces conditions ?

Quand SUD Culture a évoqué l'élaboration de cet organigramme effectué sans concertation, l'administration a réagi fortement en répondant que deux réunions avaient eu lieu.

SUD Culture précise qu'une information et une concertation sont deux choses différentes. Une concertation associe TOUS les acteurs, ce qui n'a pas eu lieu. Une réunion avec tous les acteurs s'avère donc indispensable.

Compte-tenu de l'absence d'un certain nombre d'éléments (fiches de poste, détail des effectifs : antérieurs et actuels....) toutes les organisations syndicales ont décidé unanimement de reporter le vote relatif au projet d'organigramme de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP).

2. CAMUS 2019 : mise en œuvre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'administration centrale

Pour mémoire, le projet de regroupement des 7 sites (Bons-Enfants, Pyramides, Richelieu, Valois, Beaubourg, Fontenay-Jaucourt-quadrilatère des archives, Fort de St-Cyr) à 3 sites : Valois, Bons-Enfants, certains espaces du quadrilatère des archives (Fontenay-Jaucourt) implique :

- la vente du site de Pyramides
- la vente du site de Richelieu
- le départ de Beaubourg des agents de la DGCA
- le départ de Saint-Cyr des agents de la SDSI
- la densification des surfaces aux Bons Enfants (200 agents supplémentaires)
- la densification des surfaces et des travaux importants dans le quadrilatère des Archives (250 agents supplémentaires)

Un travail de recensement et d'identification des effectifs par site est en cours.

La stratégie du flou artistique perdure, en particulier sur la répartition des agents et sur les travaux eux-mêmes ainsi que sur leurs périmètres.

Ainsi dans le Quadrilatère des archives, les espaces dédiés à ce projet ne sont pas clairement définis.

SUD Culture souligne que les magasins nécessitent d'importants travaux de réaménagement et demande s'ils seront pris en compte dans le cadre du projet CAMUS 2019. L'administration répond que leur financement ne sera pas assuré dans le cadre du projet Camus, l'administration des Archives devra se charger d'en faire la demande d'après les évaluations fournies par l'étude préalable.

SUD Culture a demandé des précisions sur le calendrier prévisionnel et attiré l'attention sur le fait que des déménagements à répétition pour les mêmes agents semblent inévitables et représentent un facteur majeur de dégradation des conditions de travail.

3. Projet de décision instituant la commission formation d'administration centrale

Cette nouvelle commission formation d'administration centrale serait compétente pour examiner les plans et bilans de formation des services d'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication afin de préparer les séances du comité technique d'administration centrale consacrées à la formation.

Les maîtres mots pour permettre la mise en place de cette commission en CTAC était :

Décloisonner, Transversal, démultiplier et enrichir ;

SUD Culture aurait préféré la tenue de réunions spécifiques et de groupes de travail de proximité permettant effectivement de decloisonner mais véritablement au plus près des besoins agents de terrain, de chaque service, et ce de manière transversale.

Et demander comment allait s'effectuer l'articulation inter directions AC avec la commission nationale.

SUD Culture a voté contre cette décision.

4. Point sur la mise en œuvre de l'accord du 8 juillet 2015 relatif aux modalités de recrutement et de gestion des agents contractuels

SUD Culture a rappelé revendiquer depuis des années une « bourse aux emplois » permettant aux personnes qui ont déjà travaillé en tant que non-titulaires au MCC d'être informées de tous les postes de contractuel-les disponibles et de postuler de façon prioritaires sur ceux-ci.

SUD Culture s'est par ailleurs étonné du recrutement de prestataires sur le poste de chef de projet maîtrise d'œuvre, ce qui représente un nouveau facteur générateur de précarité.

Pour prendre contact avec vos représentant-e-s Sud Culture Solidaires :

**Sud Culture Solidaires,
61, rue de Richelieu, 75 002 PARIS**

TEL : 01 40 15 82 68

COURRIEL : sud@culture.fr

Sud Culture Solidaires, le 24 octobre 2016